



GUIDE DU « REFERENT ARBITRE AU CLUB »



Son ROLE

Le **référént Arbitre** est une fonction officielle connue et reconnue. Il est non seulement le relais, le lien, l'animateur, le coordinateur de l'**arbitrage** au sein de son club où chaque **arbitre** se sent à l'aise et intégré, mais aussi l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions sur l'arbitrage. (Son organisation, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de ses arbitres).

Cette fonction est passionnante. L'arbitrage a été trop souvent oublié. Valoriser l'arbitrage et faire respecter l'arbitre dans sa fonction demande du temps ainsi qu'un appui et une reconnaissance du Comité Directeur du Club. Dans le cadre de sa fonction, il est souhaitable que le référént soit membre du Comité Directeur du club.

Ses MISSIONS

A – INITIER ET COORDONNER LE RECRUTEMENT :

- ▶ Solliciter les composantes du club pour détecter les candidats potentiels (Arbitres bénévoles, Jeunes joueurs, Joueurs séniors qui cessent de jouer (âge, blessures...))
 - ▶ Impliquer les Entraîneurs, Educateurs du club.
 - ▶ Suivre et Accompagner les « Recrues » lors de leur parcours (formation théorique et pratique).
- Assister Les arbitres dans leurs démarches administratives (Renouvellement des licences en conformité avec le statut de l'arbitrage, s'assurer de l'aptitude médicale des arbitres).
- ▶ Organiser le transport et l'accompagnement des jeunes arbitres le week-end et mettre en place le tutorat des arbitres stagiaires.
 - ▶ Accueillir les arbitres qui vont diriger la rencontre ou demander au responsable de la police du terrain d'assurer cette mission.
 - ▶ Informer des désignations des arbitres en affichage et/ou sur le site du club.

B – INTEGRER LE OU LES ARBITRES DANS LE CLUB :

- Contribuer à leur intégration et à leur reconnaissance au sein du Club.
- Afficher la photo du ou des arbitres dans les vestiaires des arbitres et/ou dans tous les autres lieux de la structure.
- Inviter à participer aux réunions organisées par les instances dirigeantes.
- Œuvrer à la valorisation des arbitres au sein du groupe.
- Rédiger en fin de saison le bilan de cette mission au sein du club, pour le challenge de l'arbitrage.
- Accueillir Les arbitres officiant la rencontre ou demander au responsable de la police du terrain d'assurer cette mission.

C – ANIMER L' EQUIPE D'ARBITRE(S) :

- ◆ Etre proche et à l'écoute de son et/ou de ses arbitres. Les impliquer et les motiver dans la formation aux lois du jeu des acteurs du club.
- ◆ Alerter la C D A de toutes difficultés éventuelles des arbitres (notamment des jeunes).
- ◆ Organiser l'arbitrage des matchs amicaux avec les entraîneurs et les matchs avec les bénévoles en arbitrage.
- ◆ Accompagner l'arbitre lors de convocations devant les instances disciplinaires du district ou de la ligue.

Son PROFIL

Arbitre en activité, Ancien Arbitre, Ancien joueur, Dirigeant motivé par tout ce qui a trait à l'arbitrage. Avoir le sens de l'organisation, du contact, être motivé (e) par l'aspect éducatif que porte le football

